

## Stage athlétisme EAC 2017 – Formulaire d’inscription

Le stage d’athlétisme, préparation des interclubs, se déroulera du **samedi 08 au dimanche 09 avril 2017** à St Malo. Nous logerons à l’auberge de jeunesse de Saint Malo.

### Programme prévisionnel du weekend

Rendez vous au stade de Cesson le 08 à 08h30 – Retour à Cesson le 09 vers 17h-18h

\*Samedi : PPG - Séance spécifique sur piste - Animations collectives

\*Dimanche : Séance sur plage - Sports collectifs sur plage

Le tarif est de 35€ par athlète (coût réel : 85€), chèque à l’ordre de l’AC Cesson, à remettre au plus vite.

Renseignements : Michelle Duvigneau 06 98 14 31 49

Attention le club a pu obtenir un minibus 9 places pour le déplacement, il faudra donc 8 à 10 voitures supplémentaires afin de transporter l’ensemble des athlètes. Les frais de carburant seront remboursés par le club.

### Coupon ci-dessous à remettre avec le chèque de règlement

#### Noms, prénoms et date de naissance des inscrits :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_  
Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_  
Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_  
Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Numéro de téléphone (obligatoire) : \_\_\_\_\_

Véhicule disponible pour le déplacement (Oui/Non) : \_\_\_\_\_

## Stage athlétisme EAC 2017 – Règlement intérieur

Le stage organisé a pour objectif d’apporter aux participants un complément performant à leur préparation habituelle ainsi que de générer une cohésion entre les participants pour les championnats interclubs programmée en début de saison estivale. Ils doivent par conséquent se dérouler dans les meilleures conditions possibles.

L’encadrement prendra toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité ainsi que la santé physique et morale des participants.

La participation à un stage organisé sous l’égide de l’EAC implique l’acceptation préalable et le respect des règles suivantes :

- Programme du stage : il est établi par les entraîneurs et responsables de la commission stage. Il est impératif que ce programme soit respecté par tous afin de favoriser le bon déroulement du stage.
- Respect mutuel : ce respect mutuel qui concerne aussi bien les athlètes, l’encadrement ou le personnel est le principe fondamental de la vie en collectivité.
- Comportement : le bon déroulement du stage et son efficacité impliquent des règles de comportement acceptées de tous, notamment,
  - La ponctualité: respect des horaires d’entraînement, de repas, de l’extinction des feux, etc...
  - Le respect des installations : que ce soit les lieux d’entraînement, d’hébergement, de loisirs ou les véhicules utilisés pour le transport
- Récupération : C’est un aspect fondamental de la qualité d’un stage. Elle dépend de plusieurs facteurs : le sommeil, l’hygiène, les soins, la diététique. Les consommations d’alcool, de tabac ou de drogues sont formellement interdites dans le cadre du stage.
- Athlètes mineurs: Ils devront obligatoirement remettre au responsable du stage une autorisation parentale type signée. Cette autorisation parentale comportera systématiquement un accord parental pour venir chercher sur le lieu du stage un athlète mineur qui en aurait été exclu à la suite d’une infraction à ce règlement.

L’inscription des participants implique que ceux-ci acceptent le respect des règlements intérieurs de l’EAC ainsi que de l’auberge de jeunesse qui accueillera ce stage.

## Stage athlétisme EAC 2017 – Autorisation parentale

Vous avez inscrit votre enfant au stage d'athlétisme, préparation des interclubs, qui se déroulera le **samedi 08 et dimanche 09 avril 2017** à Saint Malo.

Le départ est prévu le samedi à 08h30. Nous vous donnons rendez-vous au stage Roger Belliard de Cesson Sévigné à 08h15. Le retour est prévu le dimanche aux alentours de 17h-18h.

Afin de valider l'inscription de votre enfant à ce stage, nous vous remercions de renseigner l'autorisation parentale ci-dessous et de nous la retourner au plus vite. Sans ce document, votre enfant ne pourra pas participer à ce weekend sportif organisé par l'EA Cesson.

Renseignements : Michelle Duvigneau 06 98 14 31 49, Dominique DUVIGNEAU 06 11 90 03 64

### Coupon ci-dessous à remettre aux responsables du stage

---

#### **Autorisation parentale stage athlétisme 2017 – EA Cesson**

#### **Ce document doit être rempli par le responsable légal du mineur**

Monsieur, Madame \_\_\_\_\_ agissant en qualité de \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ autorise \_\_\_\_\_

à participer au stage d'athlétisme organisé par l'EA Cesson qui se déroulera le samedi 08 et dimanche 09 avril 2017 à Saint Malo

Le responsable légal du mineur pourra être joint pendant ce week-end aux numéros suivant :

---

Le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
Nom et signature